

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46Suppléants ayant voix
délibérantes :**2**

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Ludovic COMBE
Philippe BLANCHOZ
André IMBERDIS
Paul PERRIN
Carine BRODIN

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI
Alain CHASSAGNE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Location de la ferme intercommunale de Chandalon
DELIBERATION N°20170712-11**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Vu l'action conduite par la communauté de communes de la Montagne Thiernoise en faveur du développement de l'agriculture,

Vu la délibération du 29 novembre 2016 de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise, mettant à disposition la ferme intercommunale de Chandalon, à Simon LAMIOT, Evan DREXLER et Jérémy GOYPIERON,

Considérant que Simon LAMIOT, Evan DREXLER et Jérémy GOYPIERON se sont associés pour former le GAEC DU CHANDALON, créé le 10 juillet 2017,

Considérant que ce changement de statut nécessite, afin de poursuivre la location de la ferme de Chandalon, la signature d'un bail rural,

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer un contrat de bail rural à clauses environnementales de 9 ans au bénéfice du GAEC DU CHANDALON pour la ferme intercommunale de Chandalon ;
- **Donne** pouvoir au Président pour signer toute pièce administrative à intervenir.

TOTAL VOTANTS :	55 =	Conseillers Présents	46 +	Représentés	9 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour :	55	Contre :	0	
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon